

La métropole toulonnaise aura son «Territoire d'industrie»

Le premier ministre Edouard Philippe a récemment annoncé la création de 124 «Territoires d'industrie» pour accélérer la réindustrialisation du pays. Parmi eux figure le périmètre Toulon-La Seyne-Ollioules.

Il y a un an, le gouvernement lançait une politique industrielle ambitieuse, portée par 18 filières industrielles structurées autour du Conseil National de l'Industrie. Un comité exécutif restreint a été formé, recentré autour des présidents de filière, des organisations représentatives des salariés et du gouvernement. De nombreux projets ont été initiés, sur les thématiques prioritaires des contrats de filières. La croissance des PME, avec un objectif de 4000 PME bénéficiant du programme d'accélération de BPI France afin d'accompagner leur croissance ; la transformation numérique avec des filières qui structurent leurs projets de plateforme numérique et pour lesquels l'État est prêt à soutenir des projets en mobilisant 70 millions d'euros du grand plan d'investissement sur ce sujet (un appel à projets a été lancé le 19 novembre) ; les compétences et la volonté d'augmenter de 40 % le nombre d'apprentis d'ici 2023 ; ou encore la mobilisation des filières autour d'accords d'engagement de développement des emplois et des compétences en lien avec

le ministère du Travail. Les prochaines étapes ont d'ores et déjà été fléchées avec la remise début 2019 d'une feuille de route par filière sur leur stratégie à l'international pour développer les exportations françaises et notamment l'activité des PME à l'étranger. Puis la formulation d'une feuille de route pour la réduction des émissions de CO2 des filières. Et enfin un plan de mobilisation des filières pour proposer des offres françaises innovantes dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre Edouard Philippe a présenté le 22 novembre les «Territoires d'industrie», faisant suite au rapport de la mission commandée le 20 septembre dernier. 124 territoires d'industrie ont ainsi été identifiés en lien avec les Régions, qui assument désormais les missions de développement économique. Ces territoires

bénéficieront d'un véritable accompagnement personnalisé, le gouvernement mettant en place un «panier de services», c'est-à-dire 17 mesures dont ils pourront se saisir pour développer ou renforcer leurs projets de territoire, afin de répondre à 4 enjeux majeurs recensés par la mission : recruter, innover, attirer des projets et simplifier. L'initiative fera l'objet d'un pilotage décentralisé, assuré par les Conseils régionaux, par les intercommunalités en lien avec les acteurs industriels.

**36 milliard
d'euros
sur la table**

Les «Territoires d'industrie» sont des intercommunalités situées dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes, présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés

pour le développement de l'industrie. Une définition dans laquelle se glisse parfaitement le territoire de la métropole toulonnaise, et notamment la zone Toulon-La Seyne-Ollioules, qui a été retenue parmi les 124 «Territoires d'industrie». Aujourd'hui, la feuille de route de ce territoire n'a pas encore été clairement établie, mais ce coup de pouce et cette visibilité nouvelle seront forcément positifs pour les entreprises industrielles du territoire, et notamment celles liées au Pôle Mer. Car l'appellation s'accompagne en effet d'une force de frappe financière importante : l'effort d'investissement sera complété par un engagement spécifique de l'État et des opérateurs (la Banque des Territoires, BPI France, Business France...), qui mobiliseront un large éventail de politiques pu-


Les «Territoires d'industrie» sont des intercommunalités situées dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes, présentant une forte identité et un savoir-faire industriels.

bliques pour appuyer et accompagner les projets de ces territoires. Plus de 1,3 milliard d'euros seront ainsi orientés prioritairement vers les «Territoires d'industrie». D'importants moyens humains, techniques et financiers seront consacrés aux Territoires d'industrie. Ce soutien fera l'objet d'une contractualisation pour chaque Territoire d'industrie, sous le pilotage des maires, présidents d'intercommunalités et industriels locaux. Un point d'étape sera effectué à la prochaine réunion du CNI, en mars 2019.

Passer à l'échelon supérieur

Pour permettre aux entreprises industrielles tricolores de passer à l'échelon supé-

rieur, les pistes d'action sont dessinées : mobiliser l'aide à l'ingénierie financière de la Banque des Territoires pour structurer les projets des Territoires d'industrie. Apporter un appui aux Territoires d'industrie pour réaliser des diagnostics d'attractivité et participer à la définition et à la mise en oeuvre d'une stratégie d'attractivité en mobilisant l'expertise de la Team France Invest en région (Business France, Agences régionales de développement, collectivités, État). Inscrire pleinement la campagne de communication French Fab autour des Territoires d'industrie. Mobiliser la Banque des territoires pour appuyer les projets des Territoires d'industrie, notamment de développement de foncier dès leur conception (une ligne dotée de 500 millions, dont 50 millions pour le seul foncier). Intégrer les besoins d'accès à Internet très haut débit fixe des Territoires d'industrie dans l'élaboration des programmes de déploiement de réseaux non encore contractualisés, accélérer la couverture mobile dans les Territoires



1,36

Le dispositif «Territoires d'industrie» s'accompagne d'un budget de 1,36 milliard d'euros.



16

Ce sont au total 16 filières industrielles qui ont été labellisées.

d'industrie dans le cadre du New Deal mobile. Mettre en place un «coach international» Team France Export référent pour chaque Territoire d'industrie. Promouvoir auprès des entreprises des Territoires d'industrie le programme «Accélérateur» de BPI France et valoriser l'implantation dans un Territoire d'industrie comme un critère d'appréciation dans la sélection des projets.

Cybersécurité et développement de l'hydrogène

Au cours de l'année écoulée, ce sont 16 filières qui avaient été labellisées, avec la signature de 5 contrats de filières. L'objectif est aujourd'hui de finaliser les 11 contrats de filières restants d'ici la fin de l'année. Les deux nouvelles filières récemment labellisées sont celle des infrastructures

numériques, primordiale à l'heure du numérique, où les questions de la connectivité, des nouveaux usages, mais aussi de la sécurité des systèmes et des infrastructures sont au coeur du débat public. Ainsi que la filière des industries de sécurité, qui portera des projets structurants tels que la sécurité des Jeux Olympiques de Paris 2024, la cybersécurité, la souveraineté en matière de sécurité ou encore l'identité et la confiance numérique. Enfin, des projets ambitieux seront accompagnés, comme le train à hydrogène pour une mobilité moins carbonée ou la bioproduction en santé pour construire des stratégies thérapeutiques innovantes. Une filière dans laquelle le Var a une très belle carte à jouer, avec

l'inauguration en juin dernier de la première pompe à hydrogène, installée sur le plateau de Signes, et le projet de bateau à hydrogène porté par les Bateliers de la Côte d'Azur, entreprise de transport de touristes basée à Toulon.

L'hydrogène est en effet l'un des secteurs majeurs d'innovation qu'Edouard Philippe appelle de ses vœux : «Seul un lien très fort entre recherche, innovation et industrie nous permettra de tenir dans la compétition internationale dans quelques grands domaines d'excellence, résumait en effet le

Premier ministre en conclusion de la présentation des Territoires d'industrie. C'est pour cette raison que nous avons intégré l'innovation à tous les contrats de filière. Et c'est pourquoi nous avons décidé d'accompagner les grands projets d'innovation des filières, en particulier ceux qui permettent de préparer les solutions de demain aux attentes de nos concitoyens. Je veux parler des projets sur les batteries de 4ème génération et sur l'hydrogène qui doivent nous aider à répondre aux enjeux de la PPE. Nous accompagnerons notamment la filière ferroviaire dans la conception d'un train à hydrogène capable de remplacer à un horizon 2030 les locomotives qui fonctionnent au diesel»

**124 territoires d'industrie ont été identifiés en lien avec les Régions.
Ces territoires bénéficieront d'un véritable accompagnement personnalisé, le gouvernement mettant en place un «panier de services» afin de répondre à 4 enjeux majeurs recensés par la mission : recruter, innover, attirer des projets et simplifier.**

